

# VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)  
8, rue du Général Leclerc  
BP 30041  
28231 EPERNON cedex  
Tél. 02.37.83.40.67

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2020-31



### SEANCE DU 10 FEVRIER 2020

LN/CJ n° 2020/02

Objet de la délibération :

RAPPORT D'ORIENTATION  
BUDGETAIRE  
EXERCICE 2020

BUDGET PRAIRIALES

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 24

Pouvoir : 01

Votants : 25

Date de la convocation :  
4/02/2020

L'an deux mille vingt, le 10 février à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Étaient présents :

**Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

BELHOMME François, DAVID Guy, BONVIN Béatrice, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, MARCHAND Jean-Paul, GAUTIER Martine, DUCOUTUMANY Franck, RAMOND Françoise, JOSEPH Jean, BASSEZ Rosane, BEULE Simone, GUITARD Régine, POISSONNIER Philippe, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, ROYNEL Eric, BLANCHARD Flavien, HAMARD Roland, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal, LARCHER Annick, METRAL-CHARVET Denis.

**Absente Excusée :**

QUAGLIARELLA Lydie, pouvoir à F. BELHOMME

**Absents :**

CASANOVA Paulette, PHILIPPE Didier, CHERGUI Cendrine, BEAUFORT Arnaud.

Secrétaire de séance : B. BONVIN

Chaque année dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat d'orientation budgétaire de la commune est inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal.

La loi Notre du 07/08/2015 a voulu renforcer l'information des assemblées délibérantes. Dorénavant, le DOB s'appuie sur la base d'un rapport ROB élaboré par le maire sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Le ROB doit donc aborder :

- les grandes orientations du futur exercice
- le niveau de l'endettement, les perspectives d'évolution de la dette et de la capacité d'endettement,
- l'évolution des taux de la fiscalité directe,
- la stratégie financière,
- ...

Le rapport d'orientation budgétaire rappelle également :

- Les objectifs à long terme de la commune.

La note introductive a pour objet de rendre compte des grandes lignes budgétaires. Elle n'a pas vocation à se substituer au vote du budget où l'ensemble des recettes et des dépenses sont présentées. Elle n'a donc pas à être détaillée.

Madame BOMMER, adjointe aux finances commente à l'ensemble du document joint dont chaque conseiller a été destinataire, comprenant trois parties :

Partie 1 : l'analyse rétrospective de 2014 à 2019

Partie 2 : la fréquentation de la structure

Partie 3 : les perspectives 2019

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, le Conseil municipal en prend acte.

Absentions : B. ESTAMPE, I. MARCHAND, N. VAN CAPPEL, R. HAMARD, D. METRAL-CHARVET.

Fait et délibéré à Epernon, le 10 février 2020

Le Maire,

F. BELHOMME

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20200210-D2020\_02\_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2020

Publication : 12/02/2020

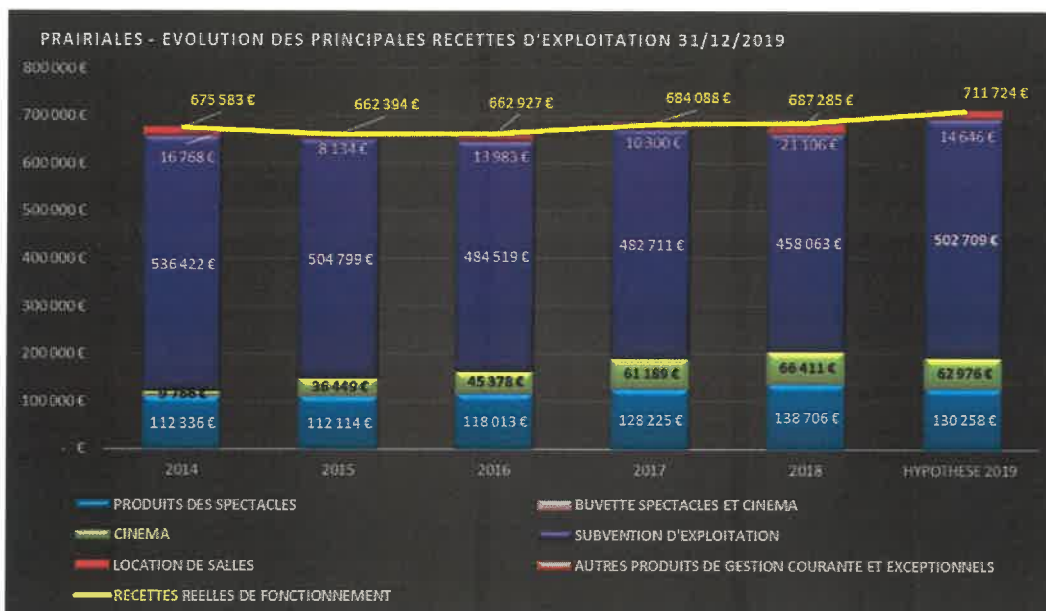
Pour l'autorité compétente par délégation



**RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020 - PRAIRIALES**

**I – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**1.1 SECTION DE FONCTIONNEMENT - LES RECETTES D'EXPLOITATION**



PRAIRIALES - RECETTES D'EXPLOITATION	2014	2015	2016	2017	2018	2019
PRODUITS DES SPECTACLES	112 336 €	112 114 €	118 013 €	128 225 €	138 706 €	130 258 €
BUVETTE SPECTACLES ET CINEMA	212 €	570 €	986 €	1 615 €	1 808 €	1 058 €
CINEMA	9 766 €	36 449 €	45 378 €	61 189 €	66 411 €	62 976 €
SUBVENTION D'EXPLOITATION	536 422 €	504 799 €	484 519 €	482 711 €	458 063 €	502 709 €
LOCATION DE SALLES	16 768 €	8 134 €	13 983 €	10 300 €	21 106 €	14 646 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE ET EXCEPTIONNELS	80 €	328 €	49 €	48 €	1 191 €	77 €

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

028-21280140

Accusé certifié exécutoire

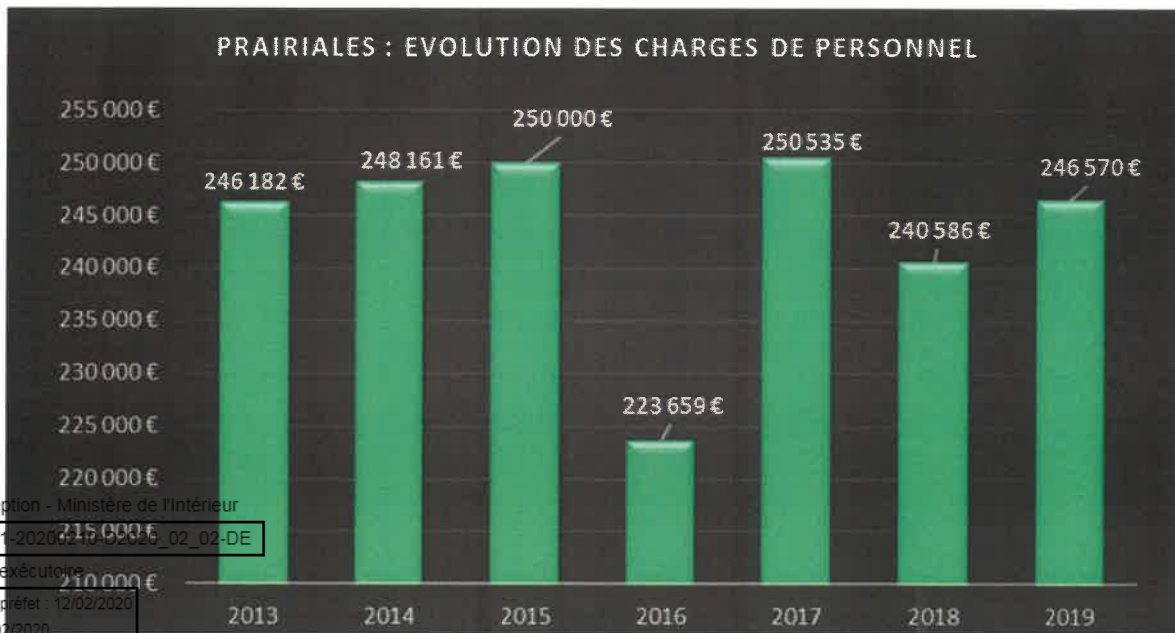
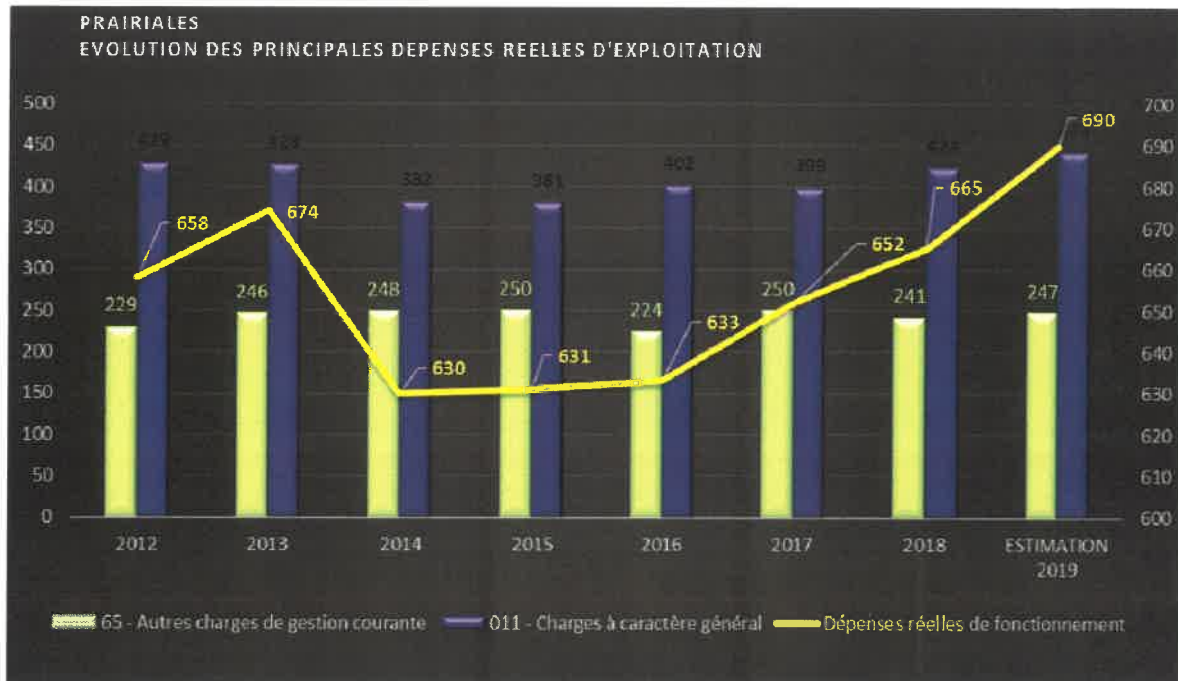
Réception par le préfet : 12/02/2020

Publication : 12/02/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



1.2 SECTION DE FONCTIONNEMENT - LES DEPENSES D'EXPLOITATION



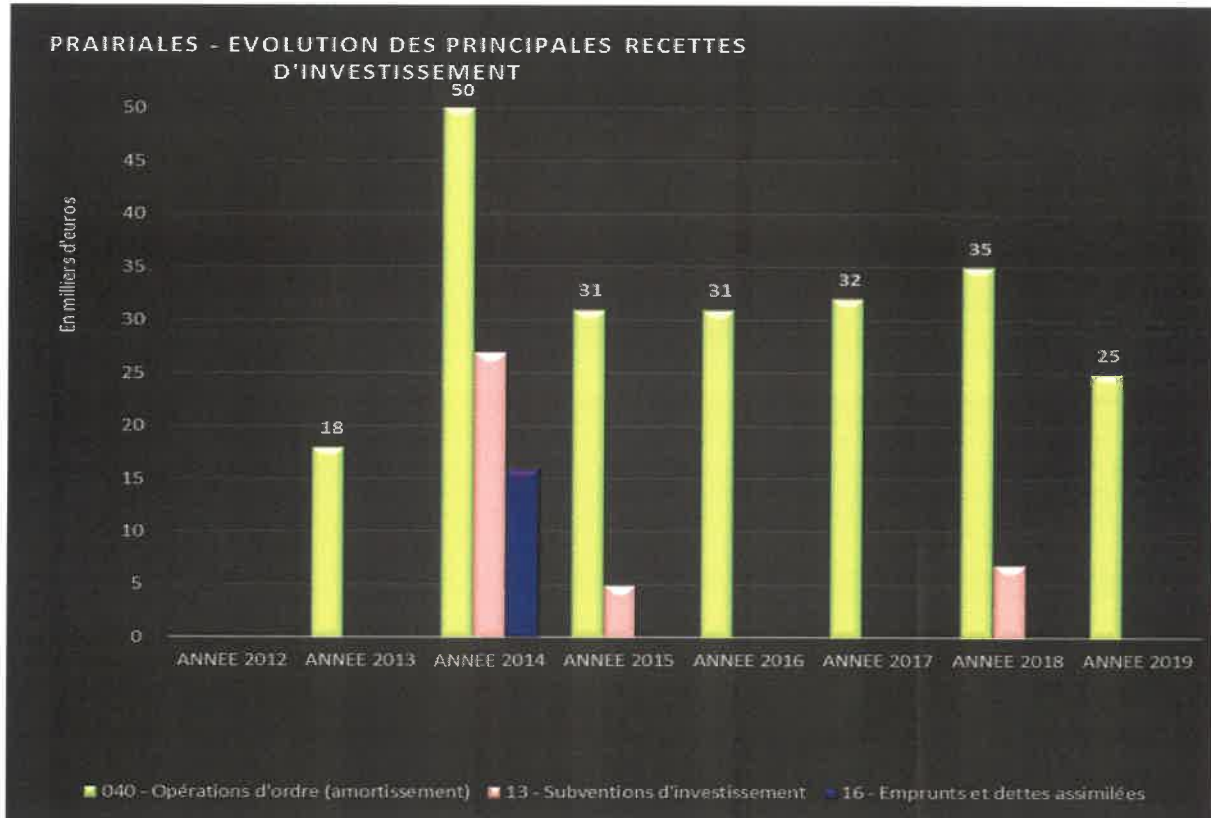
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
028-212801401-20200210-202025\_02\_02-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 12/02/2020  
Publication : 12/02/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

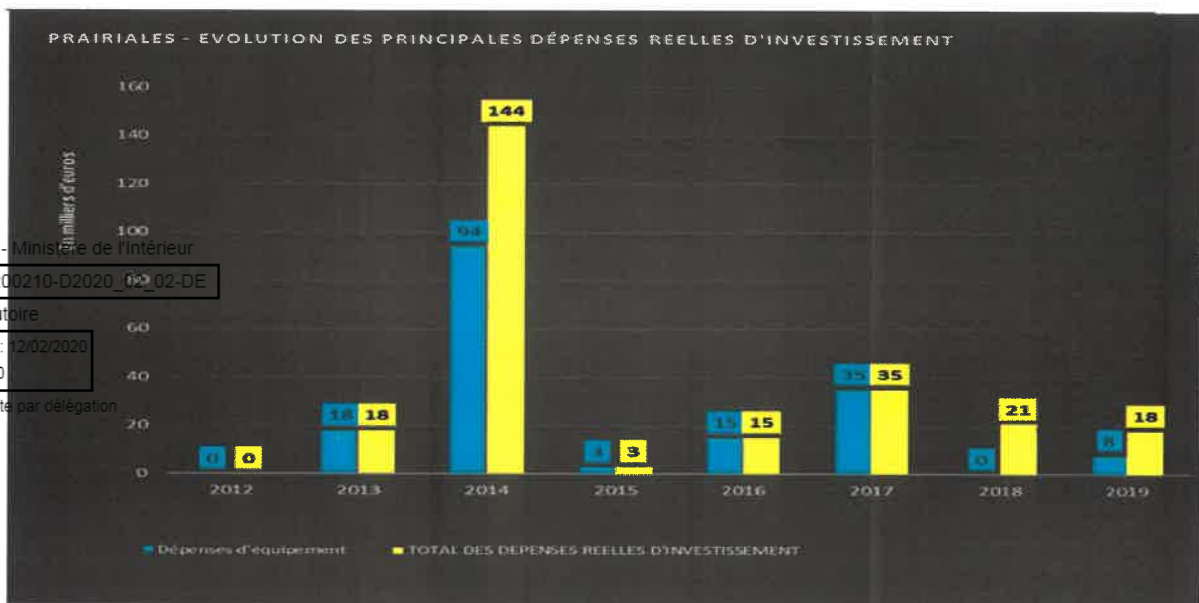


**PARTIE II - SECTION D'INVESTISSEMENT**

**2.1 SECTION D'INVESTISSEMENT - LES PRINCIPALES RECETTES D'EXPLOITATION**



**2.2 SECTION D'INVESTISSEMENT - LES PRINCIPALES DEPENSES D'EXPLOITATION**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20200210-D2020\_02\_02-DE

Accusé certifié exécutoire

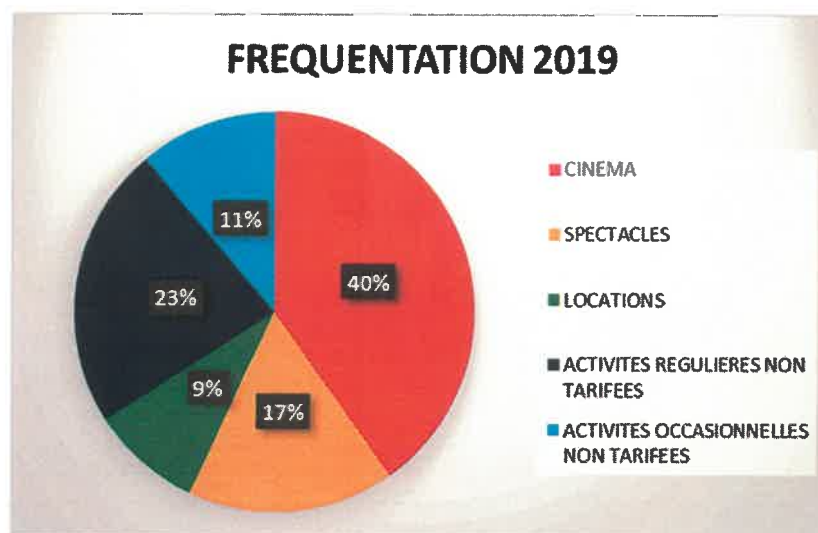
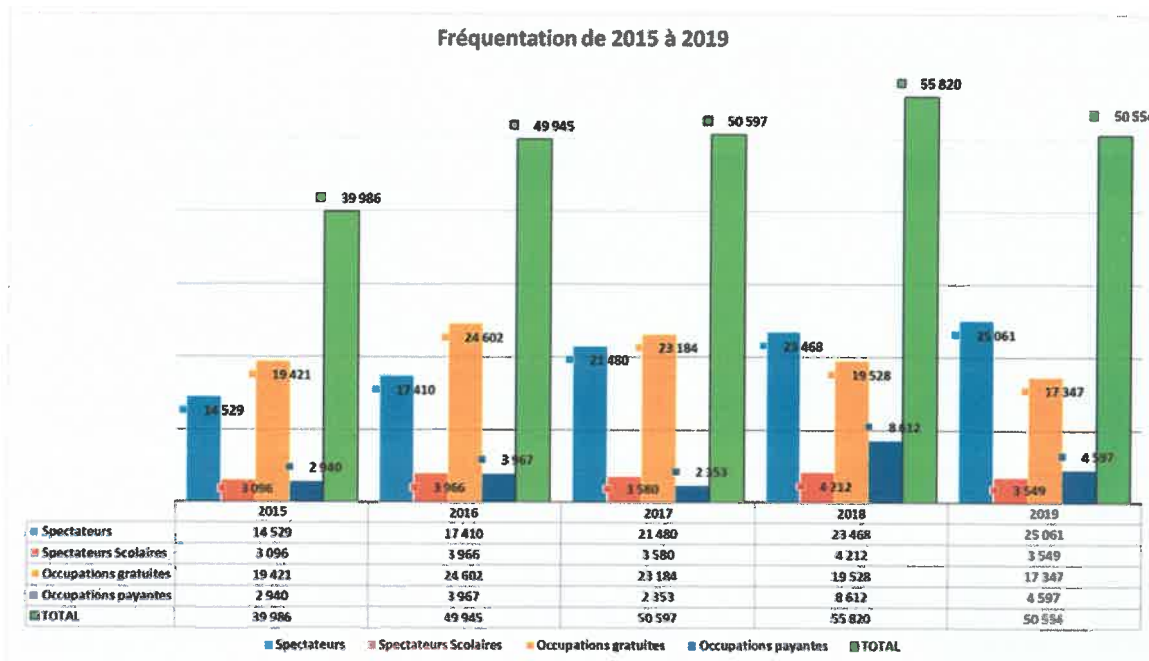
Réception par le préfet : 12/02/2020

Publication : 12/02/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



**PARTIE III - FREQUENTATION**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20200210-D2020\_02\_02-DE

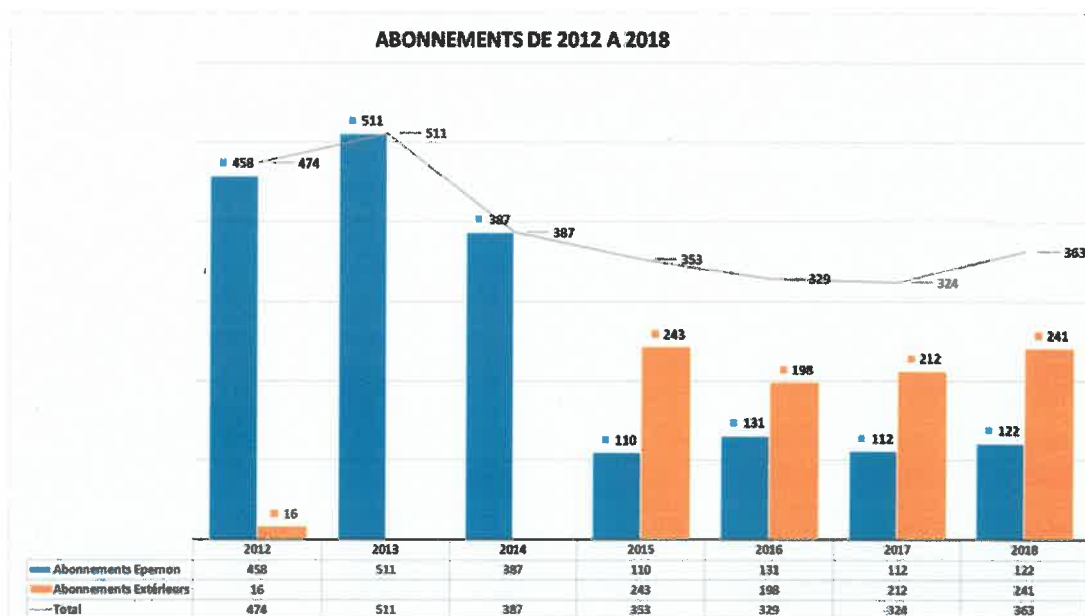
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2020

Publication : 12/02/2020

Pour l'autorité compétente par délégation





#### PARTIE IV – ORIENTATIONS 2020

- Démarrage de la rénovation des Prairiales ?;
- Un travail davantage axé sur la transversalité avec les différents services communaux et les associations ;
- Un renouvellement de l'effectif lié à des départs (retraite, disponibilité).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20200210-D2020\_02\_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2020

Publication : 12/02/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

